

 GDS Creuse		06b Suivi de la maladie des muqueuses	Référence :
			Indice 01
			Date : 15/01/2013
			Page 1 sur 2 VÉTÉRINAIRES

QUELQUES ELEMENTS DE CONDUITE

SUSPICION CLINIQUE :

Les signes d'appel cliniques sont classés en deux catégories :

- ↳ **des signes d'appel majeurs** pour lesquels l'action du virus BVD constitue une des hypothèses prioritaires (**atteinte essentiellement de la vache gestante**) :
 - *signes digestifs* de la maladie des muqueuses (phase maladie fatale de l'IPI),
 - *problèmes de reproduction* : avortements, retours en chaleur, malformations congénitales,
 - *syndrome hémorragique* : quelques cas recensés en France.
- ↳ **des signes d'appel mineurs** pour lesquels l'hypothèse d'une intervention du virus BVD n'est pas la première cause envisagée, d'autres hypothèses prioritaires auront été préalablement levées :
 - diarrhées néonatales
 - broncho-pneumonies infectieuses enzootiques

CONFIRMATION PAR ANALYSES DE LABORATOIRE :

↳ **Mise en évidence du virus :**

IPI vivant (malade ou non) : prélèvement de choix : sang : PCR ou ELISA antigénémie E0.

IPI mort : autopsie, sang cardiaque, tissus intégrant à la fois une partie lésée et partie saine (colon, caillette, rectum, rate, ganglion mésentérique).

↳ **Mise en évidence de circulation virale sur une population sentinelle :**

L'étude épidémiologique du troupeau permet de déterminer les animaux qui peuvent servir de sentinelles. Sur les veaux, on peut réaliser des sérologies soit dès la naissance, avant la prise de colostrum, soit le plus souvent après le délai d'élimination des anticorps colostraux (8-10 mois).

En élevage allaitant, les veaux sont un excellent révélateur de circulation virale qu'il faut respecter, cela implique que dans nos élevages allaitants, **on ne vaccinera pas les veaux contre la maladie des muqueuses avant le sevrage.**

En élevage laitier, la recherche de circulation virale sera plus difficile, on prélèvera les vaches ayant présenté des symptômes et une dizaine de vaches appartenant au même lot (5 primipares, 5 multipares).

ACTION DANS LES ELEVAGES A CLINIQUE DIAGNOSTIQUEE :

Détection et élimination des IPI :

↳ Elevage allaitant :

- PCR BVD de mélange sur tous les bovins < 24 mois et tous les taureaux.
- Après la saison de vêlage suivant le premier dépistage, échantillonnage sérologique de chaque troupeau de vaches avec veaux : cela permet de repérer une circulation virale. Dans les lots où on révèle une circulation, on recherchera l'éventuelle présence d'IPI chez les veaux et les mères de veaux IPI ou n'ayant pas de veau contrôlé. On contrôle ainsi la nouvelle génération et les adultes avec un minimum d'analyses.

L'arrêt du suivi s'effectue lorsque tous les échantillonnages sérologiques sont négatifs.

↳ Elevage laitier :

- PCR BVD de mélange sur tous les animaux < 24 mois et tous les taureaux.
- Pour les vaches, ne sont contrôlées que les mères d'IPI et les mères dont aucun produit n'a été contrôlé.
- Les veaux à naître seront contrôlés par PCR BVD de mélange le plus tôt possible.

Vaccination :

- ↳ Vaccination des génisses avant la mise à la reproduction, des vaches en fin de gestation.
- ↳ La vaccination généralisée est maintenue jusqu'à la mise en évidence de l'arrêt de la circulation virale.
- ↳ En cas de connaissance du statut sérologique favorable de certains animaux, ceux-ci ne nécessiteront pas une vaccination.

CONTROLE A L'INTRODUCTION :

Depuis le 1^{er} janvier 2007, *l'ensemble des prélèvements à l'introduction font l'objet d'un contrôle virologique BVD par PCR avec une mutualisation du coût au niveau de GDS Creuse et un maintien de l'aide aux autres analyses dans le cadre de l'utilisation du Billet de Garantie Conventionnelle.* La « PCR/BVD » se réalise sur un mélange de 20 sérums, elle présente une meilleure sensibilité que l'antigénémie « EO ». Cette analyse, s'effectuant sur mélange, permet une diminution du prix de revient. Par contre, étant donné qu'elle peut mettre en évidence les IPI mais aussi des infectés transitoires, une explication personnalisée sera nécessaire lors de chaque résultat positif. Cela fait partie de l'implication supplémentaire demandée aux vétérinaires dans le cadre du suivi des introductions et de la prescription adaptée dans ce cadre

Pour la **maladie des muqueuses ou BVD**, est à considérer le cas particulier des femelles gestantes. Comme pour les autres bovins, un test virologique permettra d'identifier les IPI.

Mais on ne connaît pas le statut du fœtus. Un test sérologique associé indiquera :

- s'il est négatif, que la femelle n'a pas rencontré le virus antérieurement (fœtus sans risque).
- s'il est positif, contrôle virologique par PCR du produit s'il est conservé, la femelle ayant pu être infectée en début de gestation.

En cas de difficulté à mettre en place un contrôle exhaustif, une vaccination préventive de tous les bovins gestants ou mis à la reproduction sera mise en place jusqu'à l'obtention d'un sondage sérologique indiquant l'absence de circulation virale BVD au sein du cheptel.

PREVENTION DE LA CLINIQUE BVD

Pour la grande majorité des élevages creusois (élevages « fermés ») qui sont des cheptels avec peu d'introductions ou d'autres facteurs de risques de contamination (mélanges d'animaux, participation à des rassemblements...), la prévention est basée sur un triptyque :

- **Contrôle des introductions** (voir ci-dessus) avec **isolement de 15 jours minimum**.
- **Vaccination systématique des génisses** avant la 1^{ère} mise à la reproduction.
- Protection ciblée pendant la 1^{ère} moitié de gestation des vaches par rapport au contact avec le voisinage.

Les deux premiers éléments sont faciles à mettre en place. Pourtant, **le non-isolement des animaux introduits et la non-protection des génisses avant la 1^{ère} mise à la reproduction s'avèrent à l'origine de plus de 50% des cas cliniques observés dont les plus graves.**

Pour les élevages avec de nombreux facteurs de risques, vaccination annuelle de tous les femelles mises à la reproduction.